

# MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

## Étude sur l'inégalité des revenus au Canada 2013

### Introduction

Le Social and Enterprise Development Innovations (SEDI) est un organisme de bienfaisance national qui vise à élargir les possibilités économiques des Canadiens vivant dans la pauvreté par l'entremise d'innovation en matière de politiques et de programmes. Depuis 1986, nous avons collaboré avec des entreprises, des gouvernements et des groupes communautaires de partout au Canada pour traduire des idées transformatrices en possibilités à grande échelle en vue d'améliorer l'autonomie des Canadiens à faible revenu.

Les travaux du SEDI mettent actuellement l'accent sur l'éducation financière et la façon de donner aux gens à faible revenu le moyen d'épargner et de constituer des avoirs en tant que manière de se sortir de la pauvreté. Nous nous occupons du Fonds de subventions d'éducation financière TD et du Centre canadien pour l'éducation financière, qui donne des formations, mène des recherches et élabore des politiques relativement à l'éducation financière pour les Canadiens à faible revenu. En ce qui a trait à l'épargne et à la constitution d'avoirs, nous essayons divers programmes en vue de permettre aux jeunes pris en charge, aux résidents de logements sociaux et aux résidents de refuges pour sans-abri d'améliorer leur capacité financière et d'avoir accès à l'éducation, au marché de l'emploi et à un meilleur logement.

### L'objectif du mémoire

Nous sommes ravis de contribuer à l'étude de la Chambre des communes sur l'inégalité des revenus au Canada et d'offrir des recommandations concrètes sur la façon dont le gouvernement du Canada peut aborder cet enjeu.

L'inégalité entraîne divers risques en ce qui a trait à la cohésion et aux répercussions sociales qui nous touchent tous, les riches comme les pauvres.

Même si le taux de faible revenu a globalement diminué au Canada depuis 1996, en particulier concernant les aînés, cette diminution a cessé en 2007 et est depuis au beau fixe. Par conséquent, nous applaudissons l'intention de votre comité de systématiquement examiner le système d'imposition et de transferts au Canada en vue de trouver des possibilités de réduire l'inégalité des revenus et les obstacles à l'emploi.

Par le passé, le système d'imposition et de transferts a été un moyen efficace de redistribuer les revenus et de contrebalancer les effets du marché. Par contre, au cours des dernières années, même si notre système a beaucoup fait en vue d'aborder la pauvreté absolue au sein de certains groupes, il n'a pas été aussi efficace en ce qui concerne la réduction de l'inégalité des revenus.

La modification de notre système d'imposition et de transferts doit donc être un pilier principal de toute stratégie en vue de réduire l'inégalité, et une telle mesure se fait attendre depuis longtemps, étant donné que parmi les 30 pays à revenu élevé<sup>1</sup>, il n'y a que le système d'imposition et de transferts des États-Unis qui en fait moins que le nôtre du point de vue de la réduction de la pauvreté<sup>2</sup>.

Cependant, dans le cadre de notre mémoire, nous aimerions nous concentrer sur les stratégies complémentaires à la réforme du système d'imposition et de transferts, en particulier :

- 1) L'importance d'examiner l'inégalité de la richesse et des revenus au Canada;
- 2) Des stratégies novatrices en matière d'autonomisation financière qui peuvent aider à aborder l'inégalité des revenus et des avoirs;
- 3) Des recommandations concrètes au sujet de mesures qui tirent profit des priorités et des programmes actuels sur la scène fédérale.

L'inégalité économique concerne les avoirs, ainsi que les revenus

En ce qui concerne l'inégalité économique, les revenus ne sont qu'une partie de la question. L'inégalité de la richesse ou des avoirs, qui a commencé à s'accroître au Canada en 1977, excède maintenant considérablement l'inégalité des revenus et continue son expansion qui est alimentée par des changements relatifs à la richesse aux deux extrémités du spectre – les Canadiens les plus pauvres continuent de perdre du terrain, tandis que la tranche supérieure de 50 % fait mieux. Entre 1984 et 2005, environ les deux tiers de l'accroissement global de la valeur nette revenaient à la tranche supérieure de 10 % des Canadiens en fonction de la richesse (Fig. 1). Selon les plus récentes prévisions datant de 2005, la tranche supérieure de 10 % possède maintenant environ près de 60 % de toute la richesse personnelle au Canada (Fig. 2).

Fig. 1 Valeur nette des Canadiens, 1984, 1999, 2005

Valeur nette médiane (en dollars de 2005)  
Valeur nette en 1984  
Valeur nette en 1999  
Valeur nette en 2005  
Tranche inférieure de 10 %  
Tranche supérieure de 10 %  
Déciles de toutes les familles canadiennes

Source : Osberg, 2012<sup>3</sup>

Fig. 2 Variation de l'inégalité de la richesse 1970-2005

Coefficient de Gini de la richesse  
Part détenue par la tranche supérieure de 10 % des familles (%)  
Coefficient de Gini (échelle de gauche)  
Part (échelle de droite)

Source : Morissette et Zhang, 2006<sup>4</sup>

L'inégalité des avoirs s'accroît en raison d'un endettement record des ménages et du déclin de l'épargne

Parmi les pays du G-7<sup>5</sup>, le Canada est seulement devancé par l'Italie en ce qui a trait au déclin de son taux d'épargne des ménages au cours de la dernière décennie. Nous présentons également le deuxième pire ratio dette-revenu des ménages, et le Canada est le seul État parmi les pays du G-7 dont le ratio est élevé et augmente. Si l'endettement des ménages était distribué uniformément au Canada, nous aurions chacun une dette d'un peu plus de 44 000 \$. Toutefois, selon un sondage national réalisé en 2011 par l'Association des comptables généraux accrédités, pratiquement la moitié (46 %) des Canadiens à faible revenu ont indiqué que leur dette avait augmenté, tandis que moins du tiers des Canadiens à revenu élevé ont affirmé la même chose<sup>6</sup>. Les jeunes et les familles avec des enfants ont également rapporté une augmentation de leur endettement.

Lorsque nous examinons l'état réel de l'épargne et de l'endettement des ménages au Canada, nous voyons poindre à l'horizon une vulnérabilité financière grandissante<sup>7</sup> :

- Un ménage canadien sur trois n'a absolument aucun actif de retraite.
- Près d'un Canadien sur quatre n'a aucune richesse financière (p. ex. des actions, des obligations, des REER ou même des régimes d'épargne immobilisés) qui pourrait être utilisée en cas d'urgence.
- Près d'une famille canadienne sur six a actuellement une valeur nette négative ou de 0 \$. Si leurs revenus sont interrompus, ces Canadiens seraient dans le rouge, même après avoir liquidé leurs avoirs.

- Un Canadien sur 10 a un faible revenu, et ces gens ne seraient pas capables de se hisser au-dessus du seuil de faible revenu, même s'ils liquidaient tous leurs avoirs<sup>8</sup>.
- Un Canadien sur 20 a un faible revenu et n'a aucune épargne. Une dépense modeste (une réparation relative à l'automobile ou à la maison, des frais liés à des médicaments non assurés ou une perte de revenu en raison d'une maladie) pourrait laisser ces gens sans le sou.

Les jeunes adultes, les adultes célibataires en âge de travailler, les chefs de famille monoparentale et les nouveaux arrivants sont les plus vulnérables.

L'inégalité des avoirs importe, parce que l'épargne et les avoirs sont des moyens d'atteindre l'autonomie financière

Les faits énumérés ci-dessus sont troublants, parce que l'épargne et les avoirs sont des coussins de sécurité pendant les urgences et les moments critiques de la vie et sont des moyens d'atteindre des objectifs à plus long terme.

C'est vrai pour tous les Canadiens, mais ce l'est encore plus pour ceux qui ont un faible revenu ou une faible valeur nette, ou encore aucune valeur nette. Des économies modestes peuvent aider à protéger une famille contre des événements imprévus qui pourraient autrement l'enliser encore plus dans la pauvreté. Elles peuvent également permettre à des gens d'avoir accès à l'éducation, de trouver un emploi ou de démarrer leur propre entreprise, soit des moyens d'augmenter leurs revenus et leur autonomie et d'avoir un meilleur avenir.

Un nombre croissant de données démontrent que les gens à faible revenu peuvent épargner et le font lorsqu'ils reçoivent une éducation financière adéquate, des mesures incitatives et du soutien, et leurs économies améliorent leurs débouchés économiques. Le programme canadien \$avoir en banque<sup>9</sup>, dont le SEDI s'occupe et dont le financement provient de RHDCC, a prouvé que les participants à faible revenu étaient 23 % plus susceptibles que les non-participants de décrocher un diplôme d'études secondaires et 60 % plus susceptibles de démarrer avec succès une petite entreprise. En raison de la réussite d'autres projets pilotes similaires ailleurs, des politiques et des programmes dont l'objectif est de permettre aux gens à faible revenu d'épargner et de constituer des avoirs sont de plus en plus considérés comme une approche novatrice et efficace en vue de favoriser l'autonomie dans un nombre croissant de pays : les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, la Suède, l'Australie et Taïwan.

Le Canada investit massivement en vue d'aider les gens à épargner, mais peu de Canadiens à faible revenu en tirent actuellement avantage

Le gouvernement du Canada investit actuellement plus de 20 milliards de dollars par année dans une gamme de programmes qui encouragent l'épargne et l'accumulation d'avoirs notamment en vue de réaliser des études, d'acquérir une propriété, d'assurer sa retraite et de soutenir des personnes handicapées<sup>10</sup>.

Toutefois, ces programmes aident principalement les personnes à revenu moyen et élevé qui sont aux prises avec moins de barrières personnelles et systémiques en vue de tirer profit des crédits d'impôt non remboursables en raison d'obligations fiscales plus élevées. De plus, ces Canadiens ont déjà accès aux établissements et aux services financiers traditionnels qui les aident dans leurs démarches relatives à la constitution d'avoirs<sup>11</sup>.

À l'opposé, les Canadiens à faible revenu ont souvent peu accès à des renseignements financiers fiables et pertinents<sup>12</sup>, ils ne peuvent pas se payer les services d'un conseiller financier professionnel<sup>13</sup> et ils ont de la difficulté à avoir accès à des produits financiers abordables et sûrs, à des véhicules d'épargne ou à des programmes et à des politiques qui correspondent à leurs besoins et qui les aident efficacement à épargner en vue d'atteindre leurs objectifs personnels<sup>14</sup> – dont poursuivre des études, suivre une formation professionnelle, démarrer une entreprise ou acquérir une propriété.

Il faut poursuivre le travail en vue de nous assurer que les Canadiens à faible revenu jouissent du même accès que les Canadiens mieux nantis en ce qui a trait aux mesures incitatives et aux possibilités financées par le

gouvernement en vue de leur permettre d'épargner et de constituer les avoirs dont ils ont besoin pour améliorer leur avenir économique.

Des stratégies novatrices émergent en vue d'améliorer les résultats financiers des ménages à faible revenu

Le domaine de l'autonomisation financière a connu une croissance fulgurante au Canada au cours des cinq dernières années, de concert avec l'accroissement de la vulnérabilité financière des familles canadiennes et le leadership du gouvernement fédéral en matière de soutien à l'éducation financière, à la protection des consommateurs, à l'épargne-étude et à l'épargne-retraite. Au cours de cette période, un consensus communautaire a vu le jour au pays en vue de préconiser une approche plus compréhensive dans le but d'aborder les besoins financiers des Canadiens à faible revenu – une approche qui va au-delà de l'éducation financière et qui comprend une vaste gamme de services et de soutien financiers qui peuvent ensemble améliorer de manière tangible les finances et l'autonomie des ménages à faible revenu. Cela inclut :

- Les renseignements, l'éducation et les conseils financiers;
- L'aide en vue d'avoir accès à des avantages et à des crédits d'impôt qui accroissent les revenus;
- L'accès à des produits et à des services financiers fiables et abordables;
- Les possibilités d'épargner et de constituer des avoirs;
- La protection et l'autonomisation des consommateurs.

Les organismes communautaires et leurs partenaires partout au Canada ont fait l'expérience sur la scène locale de diverses combinaisons de ces outils; ils les ont souvent greffés à d'autres programmes et services pour les rendre plus efficaces. Même si les données empiriques avancent que bon nombre de ces expériences ont été des succès, les tentatives de les traduire en programmes modulables ont été freinées en raison de ressources insuffisantes pour rigoureusement mettre à l'essai des programmes et en concevoir.

À l'opposé, les villes américaines ont eu recours au même cadre en vue d'élaborer un vaste éventail de programmes et de stratégies à l'échelle de la ville qui ont connu un très grand succès. Des données rigoureuses sur les répercussions démontrent que ces initiatives améliorent de manière tangible les résultats financiers; les initiatives sortent les familles de la crise financière, assurent leur stabilité, augmentent leurs revenus et amplifient les effets des autres services sociaux dont l'objectif est d'accroître l'autonomie<sup>15</sup>. Ces nouvelles approches<sup>16</sup> offrent une bonne occasion à nos intervenants et à nos décideurs d'apprendre de ces initiatives et d'adapter les meilleures approches en vue de les mettre en oeuvre au Canada. La sensibilisation et la coopération à cet égard ont déjà débuté.

Recommandations de mesures pour le gouvernement fédéral

Le SEDI recommande que le gouvernement du Canada prenne les mesures concrètes qui suivent, en plus de renouveler notre système d'imposition et de transferts, dans le but de réduire l'inégalité économique au Canada :

Les renseignements, l'éducation et les conseils financiers

1. S'assurer que la stratégie en matière d'éducation financière du Canada comprend des approches et des investissements ciblés en vue d'aborder les besoins particuliers des Canadiens à faible revenu et des autres groupes vulnérables.
2. Assurer la prestation d'éducation et de renseignements financiers pertinents dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants en vue de permettre aux étudiants et à leur famille de faire des choix plus éclairés en matière de finances et d'éducation et d'aider les diplômés à mieux gérer leurs obligations relatives à leurs prêts.
3. Tirer profit des modèles qui ont connu des succès bien documentés<sup>17</sup>, investir dans des programmes pilotes en vue d'intégrer la prestation de conseils financiers dans d'autres services du gouvernement fédéral (p. ex. la

stratégie emploi jeunesse, l'emploi pour les personnes handicapées, l'établissement des nouveaux arrivants, l'éducation des autochtones, la priorité au logement) dans le but d'en accroître le taux de réussite.

L'aide en vue d'avoir accès aux avantages et aux crédits d'impôt qui accroissent les revenus

4. Investir dans les cliniques d'impôt communautaires pour faire en sorte que plus de gens à faible revenu puissent profiter des crédits d'impôt auxquels ils ont droit, mais qu'ils ne demandent actuellement pas, comme le crédit d'impôt pour la TPS ou la TVH, le SRG, la prestation fiscale canadienne pour enfants, le supplément de la prestation nationale pour enfants, etc.
5. Collaborer avec le milieu communautaire en vue d'évaluer les répercussions sur les Canadiens à faible revenu des modifications proposées relativement à la manière dont le gouvernement communique avec les citoyens et leur transfert de l'argent. Élaborer des stratégies, là où c'est nécessaire, en vue de s'assurer que ces modifications n'empêchent pas les Canadiens à faible revenu d'avoir accès aux avantages<sup>18</sup>.

L'accès accru à des produits et à des services financiers fiables et abordables

6. Investir dans la création d'outils en ligne en vue de permettre aux consommateurs à faible revenu de repérer et de choisir facilement les produits enregistrés et d'investir les plus appropriés, les plus abordables et les plus accessibles (p. ex. REEI, REEE, CELI) pour eux et leur famille – dans la même veine que l'Outil de sélection de carte de crédit auquel les consommateurs ont actuellement accès sur le site Web de l'ACFC.
7. Collaborer avec les établissements financiers en vue de s'assurer que le personnel de première ligne est suffisamment formé et informé pour donner des conseils et des renseignements exacts et utiles aux consommateurs à faible revenu, conformément à leurs obligations en vertu de la *Loi sur les banques*.
8. Collaborer avec les parties intéressées en vue d'explorer les coopératives et les autres modèles en vue d'assurer un accès à des services financiers de base dans les collectivités rurales et éloignées, y compris les réserves des Premières nations.

L'élargissement des possibilités d'épargner et de constituer des avoirs

9. Élaborer des outils financiers en ligne en vue d'aider les organismes communautaires et les établissements financiers à mieux promouvoir l'éducation financière et les outils d'aide à l'épargne comme le REEE et le REEI qui incluent des subventions et des obligations fédérales dans le but de stimuler et d'encourager l'épargne auprès des familles à faible revenu<sup>19</sup>.
10. Demander aux intervenants du milieu communautaire et des secteurs public et privé de collaborer en vue d'améliorer la promotion, la prestation et le cas échéant, la conception des présents programmes d'épargne (comme le REEI et le REEE) pour les rendre plus accessibles et plus efficaces pour les Canadiens à faible revenu.
11. Soutenir l'expansion des programmes d'épargne communautaires qui connaissent du succès et qui aident les gens à faible revenu à acquérir des connaissances en matière de finances, à avoir accès à des services financiers traditionnels et à épargner dans le but de réaliser des objectifs comme poursuivre des études, démarrer une entreprise ou améliorer leur logement.

La protection et l'autonomisation des consommateurs

12. Investir dans des outils financiers en ligne qui visent à protéger les aînés contre les formes générales de fraude et d'exploitation financières et à outiller les organismes communautaires qui travaillent directement avec les aînés pour qu'ils soient des moyens efficaces de véhiculer de tels renseignements.

- 
- <sup>1</sup> Les données sont tirées du Luxembourg Income Study qui a examiné des données concernant l’Australie, l’Autriche, la Belgique, le Canada, la République tchèque, le Danemark, l’Estonie, la Finlande, la France, l’Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l’Irlande, Israël, l’Italie, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, la Norvège, l’OCDE, la Pologne, la République de Chine/Taiwan, la Roumanie, la Russie, la Slovaquie, la Slovaquie, l’Espagne, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis.
- <sup>2</sup> GORNICK, Janet et Markus JÄNTTI. *Child Poverty in Upper-Income Countries: Lessons from the Luxembourg Income Study*, revu en mai 2009, <http://www.lisdatacenter.org/wps/liswps/509.pdf>.
- <sup>3</sup> OSBERG, Lars de Robert FRANK, Ben BERNAKE, Lars OSBERG, Melvin CROSS et Brian MACLEAN. *Principles of Microeconomics*, McGraw-Hill Ryerson, Toronto, 2012.
- <sup>4</sup> MORISSETTE, René et Xuelin ZHANG. *Inégalité de la richesse : second regard*, Statistique Canada, Ottawa, 2006, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/11206/9543-fra.pdf>.
- <sup>5</sup> Pour lesquels des données comparables sont disponibles.
- <sup>6</sup> Association des comptables généraux accrédités du Canada. *Les consommateurs canadiens ont-ils encore les moyens d’être un moteur de l’économie?*, 2011. [http://www.cga-canada.org/\\_layouts/CGALinkTrack/CGALinkTrack.aspx?link=/fr-ca/ResearchReports/ca\\_rep\\_2011-06\\_debt-consumption\\_f.pdf](http://www.cga-canada.org/_layouts/CGALinkTrack/CGALinkTrack.aspx?link=/fr-ca/ResearchReports/ca_rep_2011-06_debt-consumption_f.pdf).
- <sup>7</sup> MORISSETTE, René et Xuelin ZHANG.
- <sup>8</sup> SFR – une estimation du seuil de revenu en deçà duquel une personne ou une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l’achat de nécessités (de la nourriture, des vêtements et un logement adéquats) qu’une famille moyenne au Canada.
- <sup>9</sup> Société de recherche sociale appliquée. *Rapport final du projet de comptes individuels de développement Savoir en banque*, 2010, <http://www.sedi.org/DataRegV2-unified/sedi-Publications/learnSave%20final%20report%20English.pdf>.
- <sup>10</sup> NARES, Peter et B. GOSSE. Document présenté au Comité du Conseil des ministres pour la réduction de la pauvreté, 2008.
- <sup>11</sup> NARES, Peter. *Contributing to the International Asset-Building Field: Opportunities for learning and innovation in Canada*. Document présenté à la Ford Foundation et préparé par Social and Enterprise Development Innovations, 2002.
- <sup>12</sup> ROBSON, Jennifer. *The Case for Financial Literacy – Assessing the effects of financial literacy interventions for low income and vulnerable groups in Canada*, Social and Enterprise Development Innovations, 2012, p.2, <http://www.sedi.org/DataRegV2-unified/sedi-Publications/The%20Case%20for%20Financial%20Literacy%20EN.pdf>.
- <sup>13</sup> *Ibid.*
- <sup>14</sup> NARES, 2002.
- <sup>15</sup> Corporation for Economic Development. *Building Economic Security in America’s Cities*, 2011, <http://cfed.org/assets/pdfs/BuildingEconomicSecurityInAmericasCities.pdf>.
- <sup>16</sup> Élaboré et partagé avec le soutien du Cities for Financial Empowerment Fund. Vous trouverez des renseignements sur ce fonds au <http://www.cfefund.org/>.
- <sup>17</sup> Consulter les rapports du projet new-yorkais *Supervitamin* sur l’intégration de l’autonomisation financière dans l’emploi, le logement et d’autres services sociaux en vue d’améliorer les résultats des programmes. <http://www.nyc.gov/html/ofe/html/publications/research.shtml>.
- <sup>18</sup> Il y a par exemple le programme Financial Advocacy and Problem Solving offert par la St. Christopher House à Toronto (<http://www.stchrishouse.org/adults/financial-advocacy/>) et le programme Make Tax Time Pay offert par E4C à Edmonton (<http://e4calberta.org/programs-services/nutrition-community/make-tax-time-pay-snack-program/>).
- <sup>19</sup> Il y a par exemple l’initiative couronnée de succès de Desjardins qui vise à offrir des services financiers au Nunavik, dans le Nord du Québec (<http://www.caissesolidaire.coop/qui-nous-sommes/nunavik.html>).